



Rapport de la présidente

52^e Congrès Afeas

Vendredi 24 août 2018

Chères congressistes,

Cette année encore, c'est un honneur pour moi de vous présenter le *Rapport de la présidente* dans le cadre du 52^e congrès provincial de l'Afeas, à Trois-Rivières. Je profite de cette occasion, et ce ne sera pas la seule, pour remercier chaleureusement la région Mauricie pour son accueil et pour tout le travail de préparation auquel ses bénévoles se sont dévouées. Merci mesdames.

La reconnaissance du travail accompli

D'entrée de jeu, je tiens à rappeler que, depuis septembre 2017, nous avons débuté la mise en place d'un réseau de membres pour accompagner ou remplacer la présidente lors de consultations, de colloques, deancements et de formations. Je ne peux être « présente » partout. En 2017-2018, ce réseau a surtout œuvré à Montréal et à Québec, là où se tiennent la plupart des événements.

Milles mercis à Pierrette Alix, 1^{re} vice-présidente provinciale, à Céline Duval et Mariette Gilbert, ex-présidentes provinciales, à Lorraine Couture et Michèle Leduc-Boily, présidentes des régions Québec-Chaudière-Appalaches et Montréal-Laurentides-Outaouais, à Lise Thériault, membre de la région Montréal-Laurentides-Outaouais et à celles que j'ai pu oublier.

Par ailleurs, lorsque nous recevons des invitations pour des activités organisées dans une des régions Afeas, nous les transmettons aux secrétariats régionaux concernés. Ensuite, c'est à vous de décider de vos disponibilités et de votre intérêt pour

ces invitations et, lorsque vous le jugez pertinent, de les transmettre à vos membres.

Je tiens aussi à souligner le travail au sein du conseil d'administration provincial de cinq administratrices qui ont choisi de ne pas renouveler leur mandat en 2018-2019. Ce sont Pierrette Alix de la région Richelieu-Yamaska agissant comme 1^{re} vice-présidente, Johanne Blanchette de la Mauricie, Christiane Denis de St-Jean-Longueuil-Valleyfield, Denise Martel de l'Estrie, Normande Roy de Québec-Chaudière-Appalaches. Vous avez fait partie des 11 premières administratrices mandatées par les régions sous le nouveau mode d'élection pour le conseil d'administration provincial. Merci, mesdames, pour votre travail soutenu.

Au cours de ce deuxième mandat, à titre de présidente provinciale, j'ai travaillé plus fort et j'ai mieux compris et défendu les enjeux internes et externes. En 2018-2019, mandatée par ma région, le Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau, je poursuis mon travail comme administratrice au sein du conseil d'administration provincial pour une troisième année.

Notre plan quinquennal : où en sommes-nous?

« T'es mieux de boîter sur le bon chemin que de courir sur la mauvaise route. »

Auteur inconnu

Depuis 2016-2017, notre conseil d'administration s'est doté d'un plan d'action visant une transformation de nos pratiques pour augmenter et rajeunir le membership et

renouveler notre engagement vers l'égalité de fait entre les femmes et les hommes à travers le Québec.

En 2017-2018, le conseil d'administration a tenu à prendre des décisions éclairées concernant la gestion du siège social, les services aux membres et le financement de ces services.

À cet effet, une consultation a été menée sur quatre aspects dont la cotisation annuelle des membres, la publication de la revue «Femmes d'ici», le tirage annuel provincial et l'immeuble du siège social.

L'étude des résultats de cette consultation et des informations recueillies auprès, notamment, du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, le SACAIS, nous a servi à prendre des décisions rationnelles pour le bien de l'Afeas.

À cet égard, nous avons gardé le statu quo en ce qui concerne le montant de la cotisation annuelle des membres. Nous veillerons dans la prochaine année à mettre davantage en lumière les services offerts aux membres en lien avec leur apport annuel.

En ce qui concerne le tirage annuel, il nous sert de levée de fonds aux trois paliers. Pour chaque billet vendu, le montant de 20 \$ est partagé de la façon suivante, soit :

- 6 \$ pour couvrir les frais du permis de tirage, d'impression des billets et des prix remis;
- chaque Afeas locale reçoit 4 \$ pour chaque billet vendu par ses membres;
- chaque Afeas régionale reçoit 7 \$ pour chaque billet vendu dans sa région,
- et le siège social reçoit 3 \$.

Considérant que nous n'avons pu identifier une alternative appropriée pour remplacer cette levée de fonds, nous avons décidé de poursuivre l'activité afin de ne pas priver nos Afeas locales et régionales, de même que le siège social, d'une entrée de fonds stable. Le cahier du 52^e congrès vous donne les

détails pour le tirage qui a eu lieu lors du congrès de 2017.

Je réponds maintenant à la question souvent posée par des membres : **Que fait le siège social avec le 3 \$ de ristourne sur chaque billet vendu?** Il l'utilise en entier pour financer une partie de la production et de la diffusion de la revue «Femmes d'ici». En effet, les montants recueillis chaque année n'en couvrent pas les frais en entier. Pour cette raison, le conseil d'administration provincial a décidé de maintenir trois publications papier et une publication virtuelle. De plus, notre coordonnatrice, Lise Gratton, a su négocier d'une main de maître avec un nouveau fournisseur pour réduire davantage les coûts en vue d'équilibrer le budget alloué à ce service aux membres.

Enfin, après évaluation de divers scénarios et après consultations auprès du SACAIS et de notre institution financière, il a été résolu de conserver l'immeuble Afeas dont les revenus de location permettent au siège social d'être logé gratuitement. Il est à noter que le SACAIS nous a avisées que le gain en capital provenant de la vente de l'immeuble Afeas ne pourrait être utilisé pour faire du développement sous peine de perdre notre subvention annuelle de 108 000 \$. Nous avons donc décidé de faire les réparations nécessaires à la conformité des logements. Par cette décision, le conseil d'administration évite de perdre la subvention nécessaire à sa mission d'éducation, dont le montant est partagé entre les trois paliers de l'Afeas, et évite aussi des frais d'emprunts. En gardant l'immeuble Afeas, cela permet au siège social de retrouver son aplomb et aux administratrices de se concentrer davantage sur les grandes orientations plutôt que de faire de la micro-gestion des opérations.

Perspectives 2018-2019

À mi-parcours de notre plan d'action quinquennal, l'année 2018-2019 sera l'occasion d'évaluer ce qui reste à accomplir pour intégrer nos nouvelles pratiques de gestion et de gouvernance. De nouvelles



formations et un service de coaching personnalisé à l'intention des Afeas locales et régionales sont des avenues à l'étude pour nous permettre de renforcer nos liens avec la base. C'est en renforçant nos pratiques que nous augmenterons l'impact de nos actions sociales. Nous veillerons à développer des assises solides à l'interne afin d'intensifier notre voix, la voix des femmes, sur la place publique.

Nos dossiers en 2017 – 2018

Après ce tableau du travail effectué à l'interne, je tiens à souligner certains dossiers de l'année 2017-2018. Les détails sont dans le cahier du congrès.

Nos campagnes annuelles

En 2017-2018, l'Afeas et ses membres ont tenu les deux campagnes annuelles de sensibilisation, soit la 21^e Opération tendre la main, du 25 novembre au 6 décembre 2017, et la 18^e Journée du travail invisible, le 3 avril 2018.

Les consultations

Outre ces campagnes, nous avons donné de nombreux appuis, participé à des consultations gouvernementales et représenté l'Afeas dans des colloques, des formations ou des lançements. Voici trois enjeux sur lesquels nous avons travaillé : les femmes en politique, les normes du travail et le droit de la famille.

- **Les femmes en politique et la parité entre les femmes et les hommes**

Sur le thème des femmes en politique, nous avons demandé à la Commission d'élargir son mandat et proposé des solutions pour minimiser les obstacles vécus par les femmes qui veulent aller en politique, métier traditionnellement masculin. Nous avons fait valoir que les obstacles majeurs sont le recrutement et la sélection par les partis politiques et la socialisation et l'éducation des filles et des femmes. En terminant, nous avons demandé une loi proactive, incluant l'obligation d'un conseil des ministres paritaire, un plan d'action et des mesures concrètes mis en place par les partis

politiques pour soutenir les candidates.

Parallèlement à cette consultation, nous avons travaillé avec le Groupe Femmes Politique et Démocratie pour faire avancer la parité entre les femmes et les hommes dans les instances démocratiques et dans les secteurs publics et privés de la société. En avril, nous avons endossé leur Manifeste en faveur de la représentation paritaire des femmes et des hommes à l'Assemblée nationale.

- **La Loi sur les normes du travail**

Un des grands enjeux de l'année 2017-2018 a été la révision des normes du travail. Le *Projet de loi 176 – Loi modifiant la Loi sur les normes du travail pour faciliter la conciliation famille-travail* a mis en place des mesures pour aider les parents. Mais, cette fois-ci, le gain majeur est la reconnaissance des proches aidant.e.s.

Ainsi, un salarié ne peut perdre son emploi lorsqu'il s'absente pour aider un proche. De plus, deux des 10 jours annuels de congés pour responsabilités d'aidants peuvent être rémunérés par l'employeur. Un salarié peut s'absenter sans salaire jusqu'à 16 semaines sur 12 mois pour prendre soin d'un proche atteint d'une maladie grave ou victime d'un accident. Il peut aussi s'absenter sans salaire jusqu'à 27 semaines sur 12 mois pour aider un proche en raison d'une maladie grave, potentiellement mortelle.

- **Le droit de la famille dans le Code civil du Québec**

Un autre enjeu important, le droit de la famille dont nous demandons la révision depuis plusieurs années. En l'absence de commission parlementaire comme l'avait promis le gouvernement lors des dernières élections, nous avons présenté nos positions de 2017 à la Commission citoyenne sur le droit de la famille, organisée par la Chambre des notaires du Québec. Nous avons fait valoir, entre autres, la nécessité (1) de mettre l'enfant au cœur du droit de la famille, (2) de reconnaître aux couples en union de fait les mêmes droits et responsabilités que les

couples mariés, (3) de permettre aux enfants adoptés de connaître leurs origines et de garder leur relation avec leurs grands-parents et (4) d'interdire toute forme de marchandisation de la gestation pour autrui.

Des actions

Au fil de 2017-2018, nous avons initié des actions pour faire avancer nos positions, notamment en lien avec la prestation de décès, la traite des personnes et le travail non traditionnel pour les femmes.

- **La Pétition sur la prestation de décès du RRQ**

À l'initiative de l'Afeas Granby, l'ensemble des régions et des membres de l'Afeas s'est mobilisé pour signer une pétition demandant l'universalité de la prestation de décès du Régime de rentes du Québec, l'augmentation du montant, son indexation annuelle et sa non-imposition.

Grâce à cette mobilisation, le député qui a parrainé la pétition, François Bonnardel, a pu déposer 5 489 signatures papier et 113 signatures électroniques. La réponse du ministre des Finances, Carlos Leitão, tout en notant les impacts des augmentations de cette prestation sur les travailleurs et les employeurs, laissait une ouverture quant à une analyse éventuelle plus poussée de cette demande.

Comme vous pouvez le constater, nos membres peuvent toujours se mobiliser lorsqu'un dossier leur tient à coeur.

- **La Pétition sur la Loi C-452**

Sur le dossier de la traite des personnes, nous avons initié une pétition pour demander au Premier ministre du Canada, le très honorable Justin Trudeau, de signer la mise en oeuvre de la *Loi C-452 – Loi modifiant le Code criminel sur l'exploitation et la traite de personnes*. Cette loi prévoit des peines consécutives pour les infractions liées à la traite de personnes et une présomption relative à l'exploitation d'une personne par une autre.

En date du lundi 20 août, nous avons accumulé 259 signatures pour la pétition

électronique et 481 signatures pour la pétition papier. D'ici le 12 septembre prochain, nous avons besoin des 500 signatures électroniques réglementaires pour qu'elle soit acceptée. Nous en parlerons plus tard au cours du congrès.

- **Le projet Catalys**

A l'automne 2017, nous avons appuyé le projet de VIÛ MÉDIA pour la création de 10 vidéos sur des femmes qui s'illustrent en sciences de la technologie, en ingénierie et en mathématiques. Au printemps 2018, nous sommes devenues partenaire de diffusion de ce projet, nommé Catalys. Nous vous donnerons un avant-goût de ces vidéos au cours des trois prochains jours.

En conclusion

En juin dernier, nous avons assisté à la fin des travaux parlementaires en prévision des élections du 1^{er} octobre 2018. Au moment où je vous présente ce rapport, le Premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, a déclenché les élections hier le jeudi 23 août.

Les élections étant maintenant prévues à date fixe, nous avons décidé au printemps dernier de développer une plate-forme électorale dont les membres pourraient se servir pour questionner les candidates et les candidats dans leurs circonscriptions.

Les enjeux choisis portent sur la parité entre les femmes et les hommes, la conciliation famille-travail-études, le droit de la famille, la maltraitance envers les aînés et la prestation de décès. Vous en saurez plus dimanche lors du lancement de la plate-forme électorale de l'Afeas.

En terminant, je tiens à souligner qu'avec des membres mobilisées, la solidarité l'emporte toujours ! En 2018-2019, chères membres Afeas, soyons des **Femmes solidaires dans le renouveau**.

